



GDRNE



CIEDD - RCA

**DECLARATION DES COMMUNAUTES LOCALES ET PEUPLES AUTOCHTONES
RELATIVE A LA CAMPAGNE DE PLAIDOYER POUR LE RESPECT DE LEURS DROITS ET LEUR
IMPLICATION DANS LES PROCESSUS DE GOUVERNANCE FORESTIERE ET CLIMATIQUE**

Bangui

Avril 2018

Le Gouvernement centrafricain dans le but de lutter contre l'exploitation illégale du bois et réduire la pauvreté a signé avec l'Union européenne le 28 Novembre 2011 un Accord de Partenariat Volontaire (APV) pour l'application de la législation forestière, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT). Conformément aux dispositions prévues dans cet Accord, deux instances ont été mise en place à savoir le Comité Conjoint de Mise en Œuvre (CCMO), organe suprême de l'Accord composé des représentants des deux parties signataires et le Comité National de Mise en Œuvre et de Suivi (CNMOS), constitué des représentants des acteurs nationaux notamment les Administrations, la Société Civile (SC), le secteur privé et les Communautés Locales et Peuples Autochtones (CLPA). Ces deux organes ont pour mission d'assurer la mise œuvre, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'Accord.

Soucieux de promouvoir les droits des CLPA et leur implication effective au processus APV, le Centre pour l'Information Environnementale et le Développement Durable (CIEDD) a appuyé la première participation des deux représentants des CLPA de la préfecture de l'Ombella M'poko et de la Lobaye à la session du CNMOS du 26 avril 2018 à travers l'appui technique et financier du projet Collaboration d'ONG en faveur des moyens de subsistances communautaires équitables et durables dans les forêts du bassin du Congo « CoNGOs » financé par le Département Britannique pour le Développement International (DFID).

En marge de la session du CNMOS, les CLPA ont rencontré les Députés membres de la Commission Production Ressources Naturelles et Environnement, l'Administration en charge des Forêts (Secrétariat Technique Permanent de l'APV/FLEGT et la Direction Générale des Eaux et Forêt), les Responsables des Entreprises forestières notamment Industrie Forestière de Batalimo (Aménagiste principal et représentant du Directeur Général), les Partenaires techniques et financier y compris l'Union européenne et le WWF – RCA, la société civile à travers la Plateforme pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE) et les représentants des médias.

A l'issue de la session du CNMOS et des rencontres avec les différentes entités, les représentants des CLPA ont formulé la déclaration suivante :

Cette activité a été financée par le gouvernement du Royaume-Uni, mais les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Royaume-Uni.



Nous, Représentants des Communautés Locales et des Peuples Autochtones (CLPA) de Centrafrique désignés par nos pairs pour siéger dans les instances de mise en œuvre de l'APV/FLEGT, en campagne de plaidoyer à Bangui du 24 au 29 avril 2018, reconnaissons à sa juste valeur l'appui technique et financier de la Société civile nationale notamment l'ONG Centre pour l'Information Environnementale et le Développement Durable (CIEDD) et son partenaire Fern dans le cadre de la mise en œuvre du projet : « *Collaboration des ONG en faveur de moyens de subsistance communautaires équitables et durables dans les forêts du Bassin du Congo* » (CoNGOs), qui nous a permis de prendre part pour la première fois à la réunion du Comité National de Mise en Œuvre et de Suivi (CNMOS) de l'APV/FLEGT.

En cette circonstance, nous avons profité pour mener une campagne de plaidoyer pour informer l'opinion nationale et internationale sur les cas de violations de nos droits et des conditions de vie des CLPA dans les zones d'exploitation forestière.

Notre pays la République centrafricaine (RCA) a ratifié plusieurs conventions et traités pour le respect des droits des communautés locales et populations autochtones parmi laquelle la Convention 169 de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux. Cependant, certains droits des CLPA ne sont pas respectés à ce jour entre autres :

- l'implication faible dans les différents processus (APV/FLEGT, REDD+, réforme foncière, etc.);
- le nonaccès aux bénéfices tirés de l'exploitation forestière ;
- l'absence d'infrastructures sanitaires et d'éducation, ceci mettant en danger l'avenir de nos familles et de nos enfants;
- utilisation des parcelles destinées aux communautés pour leurs activités (agriculture, chasse, pêche, etc.) par les exploitants forestiers qui détiennent des permis d'exploitation et d'aménagement et dégâts environnementaux. déforestation galopante et malgré le versement des taxes de reboisement par les sociétés forestières à l'Administration aucun reboisement n'est fait à ce jour.
- non-respect par certains exploitants forestiers des normes de coupes du bois, et non transformation locale des arbres abattus comme le prévoit les textes afin de permettre à la population de pouvoir disposer des planches.

Ainsi, nous, CLPA, vivant dans la forêt, demandons à l'opinion nationale et internationale de nous soutenir par tous les moyens et d'user de leur influence pour exiger des décideurs la prise en compte et le respect de nos droits dans les processus de gouvernance forestière et climatique.

Nous recommandons ce qui suit :

Au Gouvernement

- Appliquer et respecter les conventions, les traités, et les lois existants en matière de protection et du respect des droits des CLPA dans les processus multi acteurs ;
- suivre et contrôler régulièrement l'exploitation forestière et infliger les amendes et sanctions aux contrevenants ;

Cette activité a été financée par le gouvernement du Royaume-Uni, mais les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Royaume-Uni.



- rétrocéder aux communautés organisées, la taxe de reboisement qui est régulièrement versée, afin de nous permettre de procéder au reboisement et avoir ainsi les moyens pour subvenir à nos besoins et contribuer à la reforestation de notre forêt ;
- faire la relecture des textes et lois en matière de la gouvernance forestière et climatique notamment ceux sur la foresterie communautaire ;
- permettre aux CLPA d'avoir accès aux taxes d'abattage pour réaliser les infrastructures socio-économiques qui amélioreront notre condition de vie ;
- faciliter la mise à la disposition des CLPA des activités génératrices de revenus (AGR) afin de nous permettre de réduire la pression sur la forêt ;
- mener une campagne pour débusquer les scieurs illégaux du bois qui agissent en toute liberté dans nos zones avec la complicité des élites et des autorités locales ;
- prouver sa bonne volonté en accédant aux dénonciations des CLPA à travers les actes concrets qui seront posés à l'issue de cette campagne.

Aux Partenaires techniques et financiers

- à l'Union européenne de continuer d'appuyer toutes les parties prenantes dans le processus de l'APV/FLEGT en RCA, notamment les OSC qui ont permis à nous les CLPA d'amorcer la compréhension sur nos droits et de pouvoir les défendre ;
- d'utiliser leur influence afin de faire comprendre à l'Administration la nécessité d'application effective des lois et textes nationaux sur le respect des droits des CLPA.

Aux sociétés forestières

- respecter leurs engagements prescrits dans les cahiers de charge signés avec l'Administration forestière et de se conformer à la législation forestière en vigueur en RCA ;
- comprendre le sens réel de nos revendications à leur endroit et d'appuyer les différentes initiatives locales visant à l'amélioration de nos conditions de vie.

A la société civile nationale et internationale

- poursuivre les efforts pour continuer à soutenir et renforcer nos capacités pour que nous puissions disposer des moyens nécessaires pour défendre nos droits ;
- chercher des financements pour nous venir en appui dans les AGR ;
- effectuer un suivi de toutes nos revendications issues de cette campagne et nous tenir informés de leur état de réalisation.

Fait à Bangui, le 27 avril 2018

Les Représentants des Communautés Locales et Peuples Autochtones de l'Ombella M'poko et de la Lobaye siégeant au sein des instances de mise en œuvre de l'APV/FLEGT en campagne de plaidoyer à Bangui.

Cette activité a été financée par le gouvernement du Royaume-Uni, mais les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Royaume-Uni.

